

Vers une école plus durable

Des vergers, des espaces verts et des potagers dans toutes les écoles du canton? Telle est la «ferme volontaire» du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture qui «souhaite faire de l'école vaudoise un modèle solide de durabilité, plus nécessaire que jamais dans le contexte actuel». Dans un communiqué publié mi-mai, le DFJC rappelle qu'il prépare depuis plus d'un an un panel de mesures pour adapter tant les contenus enseignés que le cadre de la formation vaudoise aux défis environnementaux. Les enjeux sont nombreux. «Il s'agit tout d'abord de préparer les jeunes et les citoyens de demain aux défis sociaux et environnementaux du XXIe siècle. L'enseignement va ainsi s'approprier de nouveaux contenus et développer ceux qui sont déjà en place afin de traiter ces enjeux. Plusieurs moments dédiés à la durabilité, par exemple des journées annuelles ou des semaines spéciales, seront organisés progressivement dans tous les établissements, et ce dès la rentrée 2020. L'idée est aussi de mener des projets en dehors du cadre et de la grille horaire habituels, en valorisant des compétences transversales, nécessaires à la durabilité», souligne le DFJC.

Pour proposer ces nouveaux modèles d'enseignement, la formation des enseignant-es sera rapidement adaptée en collaboration avec la Haute école pédagogique (HEP) et l'Université de Lausanne (UNIL). Des responsables «durabilité» seront désigné-es au sein de chaque conseil de direction et un réseau de référent-es sera mis en place dans ces établissements dès la rentrée prochaine, afin de coordonner les actions au sein de chacun de leurs établissements, mais aussi en lien avec les autres lieux de formation, tout en renforçant les liens avec les acteurs locaux.

Enfin, le DFJC envisage également des mesures de réduction de l'impact environnemental de ses lieux de formation. «Il s'agira de favoriser les transports publics ou la mobilité douce pour toutes les sorties extrascolaires et



© Gianni Chirangrelli

les camps ou encore d'établir des plans de mobilité par établissement scolaire.» Le DFJC souhaite également transformer certains lieux de restauration collective en lieux de formation qui axent leur offre vers une alimentation durable. Un autre levier important sera de revoir les standards imposés pour les constructions et la rénovation de nouveaux bâtiments des institutions subventionnées par le Département.

Une cellule durabilité

Pour accélérer l'ensemble de cette politique de durabilité et la piloter de manière cohérente, une cellule a été créée et directement rattachée au Secrétariat général du DFJC. Elle est dirigée par la nouvelle déléguée à la durabilité, Gaëlle Keim, appuyée par Christian Henchoz, actuel doyen au Gymnase d'Yverdon, au bénéfice d'une large expérience de la durabilité appliquée sur le terrain, et par Daniel Curnier, enseignant et docteur en sciences de l'environnement. (com./réd.)

Des camps et des activités de vacances encadrés

Les enfants et les jeunes pourront reprendre leurs activités extrascolaires et partir en camp cet été. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a en effet réuni les acteurs du terrain et les autorités sanitaires pour clarifier l'encadrement nécessaire à l'organisation de ces activités importantes pour les enfants, les jeunes et leurs familles, organisées par des communes, des organismes professionnels, des organisations de jeunesse (à dominante bénévole) ou des écoles privées. Un concept général de protection a été élaboré par le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), sous la supervision du Service de protection de la jeunesse (SPJ) et de l'Office du Médecin cantonal. Sur cette base, les organisateurs de camps et autres activités à la journée pourront mettre en place leur concept de protection spécifique (notamment les mesures d'hygiène, de traçabilité et de distanciation entre enfants et adultes) et accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et dans un cadre sécurisé, indique le DFJC.

Le GLAJ-Vaud a mis en ligne le nouveau répertoire d'annonces d'activités de vacances «Loisirs jeunes Vaud» à l'adresse <https://loisirsjeunes.ch/vaud/>. Le lancement de ce nouveau répertoire avec un moteur de recherche a été financé par l'État de Vaud dans le cadre de sa politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, précise le communiqué du DFJC.

(com./réd.)

Soutien aux apprenti-es

Face à la situation économique difficile qui va durer de longs mois encore, le Conseil d'État a décidé le 25 mai d'apporter des mesures de soutien financier aux apprenti-es et aux entreprises formatrices. Afin de favoriser l'embauche, le Conseil d'État subventionnera la moitié du salaire annuel des apprenti-es qui débiteront usuellement leur cursus en août prochain. En outre, le Conseil d'État prendra en charge l'équivalent de la moitié du salaire annuel de toutes et tous les apprentis de 2e et 3e années qui auront subi un licenciement économique pour leur permettre de retrouver plus facilement une nouvelle place pour 2020-2021. À cet effet, le Conseil d'État a débloqué un montant de 16 millions prélevés sur le Fonds de lutte contre le chômage et a rappelé le point 1.1 du programme de Législature 2017-2022 qui fait du renforcement et du soutien de la formation professionnelle une priorité.

(com./réd.)



© nico

On reste en Suisse

Toutes les sorties de l'enseignement obligatoire et postobligatoire se dérouleront en Suisse pour l'année scolaire 2020-2021, a décidé le DFJC qui veut ainsi soutenir le tourisme dans notre pays à hauteur d'environ 7 millions de francs. «C'est aussi l'opportunité d'expérimenter des voyages à l'impact climatique moindre et de questionner les habitudes de mobilité. Enfin, cette décision permet

d'organiser en toute sérénité des voyages qui, à l'étranger, auraient engendré des incertitudes suivant l'évolution du COVID-19 dans les mois à venir», indique le département. Un guide de voyage en Suisse sera édité à la rentrée par le DFJC afin d'accompagner les enseignant-es dans la préparation de leur voyage.

(com./réd.)

Les membres des associations et syndicats cantonaux d'enseignants affiliés au SER bénéficient d'un rabais de 19% sur l'assurance vélo et sur d'autres encore.

Generall Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser

